

Programme Nutrition, Prévention et Santé des enfants et adolescents en Aquitaine

Le Programme Nutrition, Prévention et Santé des enfants et adolescents en Aquitaine est en oeuvre depuis fin 2004.

Il se décline dans les 5 départements d'Aquitaine en trois volets principaux :

- 1 - dépistage et prévention de l'obésité ;
- 2 - offre alimentaire / prises alimentaires en milieu scolaire ;
- 3 - actions pédagogiques.

4 enquêtes ont été réalisées en 2004-2005, sur l'Académie de Bordeaux (Aquitaine), dressant un état des lieux permettant de guider les modalités d'interventions et d'améliorer les pratiques.

Enquête Offre alimentaire dans les collèges et lycées (hors restauration)

Cette enquête dresse un état des lieux des pratiques en termes d'offre alimentaire comme :

- la distribution gratuite ou la vente d'aliments,
- et la présence de fontaines à eau au sein des établissements scolaires.



Comment s'est déroulée l'enquête ?

Elle a été effectuée par l'ISPED, Université de Bordeaux 2, sur la totalité des 536 établissements publics et privés sous et hors contrat (collèges, lycées généraux et professionnels et établissements régionaux d'enseignement adapté) de l'Académie de Bordeaux.

Un questionnaire unique a été adressé par courrier électronique aux chefs d'établissement par le service de santé scolaire du Rectorat.

Cette enquête a été réalisée en mars-avril 2005, soit avant la date d'application de la suppression des distributeurs automatiques prévue dans la loi relative à la politique de santé publique.

Les résultats

1- Taux de réponse : 84%

410 questionnaires ont pu être exploités, ce qui a permis de décrire la situation de 451 établissements. La distribution des établissements qui ont répondu est représentative de la région. Seuls les établissements privés hors contrat sont sous-représentés en raison de leur plus faible taux de réponse.

La loi sur la politique de santé publique

La loi n°2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, prévoit dans son article 30 que « les distributeurs automatiques de boissons et produits alimentaires payants et accessibles aux élèves sont interdits dans les établissements scolaires à compter du 1er septembre 2005 ».

2- Une offre alimentaire assez éloignée des recommandations

Durant l'année scolaire 2004-2005, 3 types d'offre alimentaire étaient disponibles dans les établissements :

La vente dans l'enceinte scolaire assurée dans 63% des cas

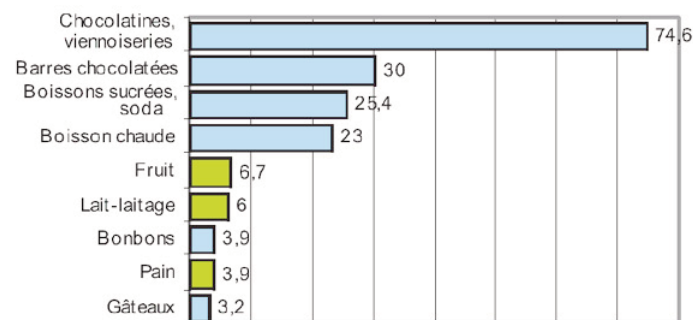
La vente dans l'enceinte scolaire est le plus souvent réalisée dans le cadre des foyers des élèves ou dans les maisons des lycéens.

Elle est retrouvée dans 63% des cas :

- **62 collèges (57%),**
- **62 lycées généraux (72%),**
- **56 lycées professionnels (75%),**
- **3 des 5 EREA,**

soit **au total** dans 283 des établissements.

La composition de l'offre alimentaire proposée dans le cadre de la vente apparaît **assez éloignée des recommandations** puisque la chocolatine (ou pain au chocolat) est l'aliment prédominant (75%), suivie par les barres chocolatées.



Composition des aliments proposés à la vente (Echantillon : 283)

(en vert, les aliments recommandés par le PNNS)

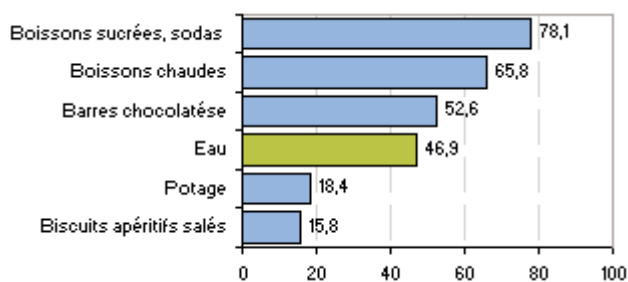
Les ventes dans l'établissement se déroulent, dans 64% des cas, au moment de la récréation du matin, vers 10h, et de manière moins fréquente avant le début des cours ou lors de la récréation de l'après midi.

Les horaires de la vente d'aliments dans le cadre de l'enceinte scolaire apparaissent donc éloignés des recommandations.

En 2004-2005, 196 des établissements interrogés possédaient un distributeur automatique, soit 44% d'entre eux

Ils se situaient majoritairement dans les **lycées généraux (88%)**, et **professionnels (81%)** et moins souvent dans les **collèges (21%)**.

Dans la majorité des cas, ils étaient accessibles aux élèves à toute heure.



Composition de l'offre alimentaire dans les distributeurs automatiques (Echantillon : 196)
(en vert, aliments recommandés par le PNNS)

Ainsi, l'offre proposée par les distributeurs automatiques est éloignée des recommandations du fait :

- de la composition des aliments proposés, puisque **80% des distributeurs proposent des boissons sucrées** et **53% proposent des barres chocolatées**,
- et de leur **disponibilité permanente**, pouvant **encourager les élèves au grignotage**.

Ces éléments confortent la mise en place de la loi de santé publique.

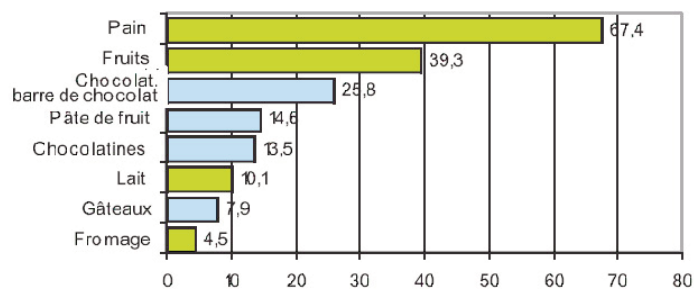
En début d'année scolaire 2005-2006, soit après la date d'application de la suppression des distributeurs automatiques, une enquête menée par le Rectorat de l'Académie de Bordeaux a établi que **99% des établissements du second degré ayant répondu ne possédaient plus de distributeurs automatiques**.



Une distribution gratuite aux élèves, organisée dans 20% des établissements

- dans **43 collèges (15%)**,
 - dans **16 lycées généraux (19%)**,
 - dans **27 lycées professionnels (36%)**,
 - dans **3 des 5 EREA**,
- soit **au total** dans 89 des établissements (**20%**).

Globalement, la composition des aliments proposés lors des distributions gratuites est en adéquation avec les recommandations nutritionnelles puisque **le pain (67%) et les fruits (39%)** sont les aliments les plus fréquemment cités.



Composition de l'offre alimentaire proposée lors de la distribution gratuite (Echantillon : 89)
(en vert, les aliments recommandés par le PNNS)

Cette distribution gratuite se fait dans **57% des cas l'après-midi, entre 15h et 18h**.

Cet horaire correspond à la prise du goûter qui est l'une des prises alimentaires recommandées pour les adolescents.

Ce qu'il faut savoir...

Des recommandations ont été élaborées dans le cadre du programme « Nutrition, Prévention et Santé des enfants et adolescents en Aquitaine » sur la base des recommandations du PNNS et de la loi relative à la politique de santé publique.

Ces recommandations ont été adressées en septembre 2005 par le Recteur de l'Académie de Bordeaux aux chefs d'établissements.

Il y est notamment précisé qu'il est « **conseillé de veiller à :**

- **favoriser la consommation de fruits,**
- **privilégier l'eau, les purs jus de fruits, le lait ou les produits laitiers demi-écrémés, le pain, les céréales non sucrées,**
- **limiter la disponibilité des produits à forte densité énergétique riches en sucre et matières grasses (biscuits, barres chocolatées, viennoiseries, confiseries, sodas et autres boissons sucrées...) ».**

3- Des fontaines à eau accessibles aux élèves seulement dans 8% des établissements

Si plus de la moitié des établissements (54%) a déclaré disposer d'un point d'eau (fontaine et/ou robinet) dans l'enceinte scolaire, en réalité, la majorité de ces points d'eau est située dans la structure de restauration scolaire et n'est donc accessible aux élèves que pendant les heures des repas.

Ainsi, **seulement 37 établissements (8%)** parmi les 451 des établissements répondants **déclarent disposer d'un point d'eau situé en dehors du restaurant scolaire**, c'est-à-dire accessible aux élèves à tout moment de la journée.

4- Le programme en action !

Les résultats de cette enquête confirment l'importance des actions engagées dans le cadre du Programme Nutrition, Prévention et Santé des enfants et adolescents en Aquitaine et particulièrement dans son volet n°2. Ce volet vise à améliorer l'offre alimentaire dans les collèges et lycées et, plus particulièrement la composition des produits vendus dans les foyers des élèves, à accompagner la suppression des distributeurs automatiques et à inciter les établissements à installer des fontaines à eau accessibles aux élèves.

Des actions ont déjà été mises en place dans certains collèges et lycées depuis 2005 et vont être poursuivies en 2006- 2007.

Ce qu'il faut retenir...

Parmi les différentes modalités d'offre alimentaire au sein des établissements, **la vente dans les foyers et les distributeurs automatiques proposent une offre assez éloignée des recommandations** du fait de la composition des aliments proposés et de leurs horaires, favorisant le grignotage, alors que **la distribution gratuite est plus en adéquation avec les recommandations**.

Conformément à l'application de la loi relative à la politique de santé publique, **les distributeurs automatiques qui étaient présents dans plus de 80% des lycées généraux et professionnels en 2004-2005, ont été supprimés à la rentrée 2005-2006**.

En 2004-2005, **moins de 10% des établissements disposaient d'une fontaine à eau accessible aux élèves**.

Les résultats complets de cette enquête, les textes officiels et toutes les recommandations du programme sont disponibles sur le site :

www.nutritionenfantaquitaine.fr

Retrouvez la collection des guides nutrition du PNNS sur www.inpes.sante.fr et sur www.mangerbouger.fr



Les acteurs du Programme Nutrition, Prévention et Santé des enfants et adolescents en Aquitaine

